

**18RH03****RESSOURCES HUMAINES ET MANAGEMENT**

ENTRETIENS ANNUELS, ENTRETIENS PROFESSIONNELS

Contexte

La loi du 5 mars 2014 rend obligatoire, pour tous les salariés et tous les deux ans un entretien professionnel portant sur l'évolution professionnelle du salarié. Outil de management et de pilotage, l'entretien annuel d'évaluation permet de développer les échanges entre les responsables associatifs et leurs collaborateurs pour optimiser leurs compétences dans le cadre de leur mission. Ces deux outils de la GRH sont des leviers du développement de la stratégie associative.

Objectifs

- Acquérir les méthodes et outils pour optimiser les entretiens annuels et les entretiens professionnels
- Cerner les enjeux et les implications des entretiens et les obligations légales
- Identifier les conditions de réussite et la faisabilité dans son association
- Maîtriser la conduite des entretiens

Points forts

- Adaptation aux particularités du secteur
- Personnalisation de la formation grâce à une remontée de vos questions préalables
- Mise à niveau sur les dernières évolutions législatives et jurisprudentielles

Programme

- **Les conditions de réussite des entretiens annuels et professionnels**
 - Identifier les finalités de l'entretien annuel et professionnel
 - Comprendre les enjeux et identifier les craintes et les attentes
- **Préparer les entretiens annuels et professionnels**
 - Quels outils mettre en place et utiliser ?
 - Identifier les notions essentielles de l'entretien ; les objectifs, les points forts, les points à améliorer, les marges d'évolution...
 - Créer un climat de confiance et définir une attitude constructive
- **Conduire l'entretien**
 - Visualiser les étapes du processus de l'entretien
 - Maîtriser le processus relationnel et repérer les différents comportements
- **Conclure l'entretien**
 - Valider le plan d'action et les engagements réciproques
 - Prévoir les points intermédiaires de suivi
- **Savoir prendre congé de façon motivante**
 - Construire une trame d'entretien annuel et professionnel
 - Identifier les thèmes

Date(s) & Lieux :

9 janvier 2018 - Montpellier

8 octobre 2018 - Toulouse

Durée :

1 jour – 7 heures

Tarifs :

270 € - Adhérent

350 € - Non-adhérent

Public :

Dirigeants, cadres, professionnels chargés de la gestion RH

Méthodes pédagogiques :

- Apport théorique sur support écrit
- Echanges avec les participants
- Cas pratiques

Intervenant :

Catherine AUDIAS, consultante-formatrice en droit social, ressources humaines et gouvernance associative

En fonction des besoins des participants, le formateur adaptera le déroulé et le contenu de la formation

